

Qu'il s'agisse d'économie ou de tourisme, de matières culturelles ou d'enseignement, de thématiques liées au secteur médico-social ou encore de coopération au développement avec les pays du sud, la Province de Namur valorise ses compétences et s'ouvre résolument sur le monde.

Elle le fait selon le principe de la « subsidiarité » voulant que chaque niveau institutionnel intervienne là où son action est le plus susceptible de générer valeur ajoutée et autres retombées positives. C'est donc dans chacune des matières provinciales relevant de ses compétences que la Province de Namur multiplie les initiatives et noue les contacts dans le cadre d'une stratégie de relations extérieures et internationales qui, en bout de course, ne vise qu'un seul et même objectif : contribuer au développement de la province de Namur et de nos concitoyens en leur permettant de rayonner au mieux sur la scène internationale.

Les faits sont là. La manière d'aborder et de traiter les grands problèmes et les grands thèmes de la société est aujourd'hui incontestablement marquée du sceau de la globalisation et de l'internationalisation. Le phénomène n'a fait que s'accroître ces dernières années et, en province de Namur, comme ailleurs, on n'y échappe pas. L'ouverture internationale est devenue une thématique incontournable. Pas étonnant, dès lors, que cette dimension fasse partie intégrante et inséparable de la politique de développement que la Province de Namur entend mener avec opiniâtreté.

Si les quatre maîtres-mots de sa démarche sont *pertinence* de son action, *convergence* des acteurs, *cohérence* des initiatives et *efficacité* des interventions, l'esprit consiste quant à lui à agir « local » en pensant « global ».

L'action provinciale en la matière vise donc, tant en interne qu'en externe de l'Institution, vis-à-vis d'acteurs privés comme publics, à mobiliser toutes les énergies et composantes susceptibles de contribuer à la dynamique de créativité, de création d'emplois et de valeur ajoutée durable au travers de partenariats qui soient mutuellement profitables, en ce compris donc sur le plan international.

Elle se traduit dans les faits par des missions de prospection et d'échange, par un accompagnement personnalisé des opérateurs, par la mobilisation de ressources à d'autres niveaux de pouvoir (Fédération Wallonie Bruxelles, Fédéral, Union européenne, ...) ou encore par la mise en œuvre de réseaux internationaux de partenariat. Elle s'opère de manière concertée et en parfaite intelligence avec un large éventail d'acteurs potentiels : Wallonie Bruxelles International et l'AWEx ainsi que toutes autres instances régionales compétentes, les communes, le BEP, les universités de Namur et Gembloux, les représentations diplomatiques, les acteurs des secteurs culturels, de la coopération au développement, du tourisme et bien d'autres encore.

Chacun a son rôle à jouer, les avancées dans un secteur ayant, à terme, un impact dans d'autres secteurs. La culture notamment s'allie de plus en plus harmonieusement à l'économie et participe elle aussi au rayonnement d'une province largement ouverte sur le monde - les actions des uns venant consolider celles des autres.

Rappelons aussi que, dans le cadre d'une mission multisectorielle, les réseaux des Attachés économiques et commerciaux de l'AWEx et des Délégués de la Fédération Wallonie Bruxelles à l'étranger sont indispensables pour préparer le terrain en faveur de nos opérateurs.

Ainsi et en bonne intelligence avec les autres niveaux de pouvoirs, les Membres du Collège provincial, le Gouverneur et les Départements techniques - s'efforcent inlassablement d'être proactifs, de développer toutes initiatives et d'actionner toutes synergies utiles ... voire aujourd'hui nécessaires à l'international.

Bien sûr, on ne peut tout faire, ni être présent partout à la fois. Bien que touchant à de nombreux secteurs, la démarche provinciale n'en est pas moins sélective - le choix des lieux (Chine, Sénégal, Bénin, Tunisie, RD du Congo, pays limitrophes, ...) et des domaines d'action offrant opportunités et répondant aux besoins de nos acteurs namurois, qu'ils soient des milieux socio-économiques, culturels, médico-sociaux, touristiques, de l'enseignement, ...

Car telle est bien la mission que la Province s'est fixée dans le cadre de sa politique de relations extérieures et internationales : assister ceux qui en ont besoin, mais aussi inciter les acteurs économiques, culturels, touristiques, de coopération au développement, ... à se tourner vers l'étranger et à y faire rayonner davantage les couleurs namuroises. En d'autres termes : porter et accompagner les initiatives existantes et en susciter d'autres, faire émerger les partenariats, ... aussi à l'international dans un esprit d'échange, d'intérêt et de respect réciproques.